

**Annexe**

**Séminaire régional pour les Caraïbes sur la mise en œuvre**



8. Le séminaire a été animé par Margaret Hughes Ferrari, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Comité spécial, avec la participation des membres du Comité spécial ci-après : Chili, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Fédération de Russie, Grenade (pays hôte), Indonésie, Iran (République islamique d'), Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Timor-Leste et Venezuela (République bolivarienne du). La France et les États-Unis d'Amérique, Puissances administrantes, ont participé au séminaire à titre d'observateurs. L'Algérie, l'Argentine, l'Espagne et le Maroc ont également participé au séminaire.

9. À la première séance, le 22 mai 2007, les membres ci-après du Comité spécial ont été nommés vice-présidents du séminaire : Luc Joseph Okio (Congo) et Sofia Borges (Timor-Leste). Rodrigo Malmierca Diaz (Cuba) a été nommé rapporteur du séminaire. Le rapporteur a guidé les travaux du groupe de rédaction, composé de représentants de tous les membres du Comité spécial présents au séminaire : Chili, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Fédération de Russie, Grenade (pays hôte), Indonésie, Iran (République islamique d'), Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Timor-Leste et Venezuela (République bolivarienne du).

10. L'ordre du jour du séminaire était le suivant :

1. Rôle du Comité spécial dans la facilitation de la décolonisation des territoires non autonomes, dans le cadre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme :
  - a) Définition des prochaines étapes;
  - b) Renforcement de la coopération avec les puissances administrantes;
  - c) Amélioration de la participation des populations des territoires non autonomes.
2. Perspectives des puissances administrantes et des gouvernements des territoires, et vues des experts sur l'achèvement du processus de décolonisation :
  - a) Dans les Caraïbes;
  - b) Dans le Pacifique;
  - c) Dans d'autres territoires non autonomes.
3. Suite donnée au séminaire régional pour le Pacifique, notamment en ce qui concerne les Tokélaou :
  - a) Point de vue du Comité spécial;
  - b) Point de vue des puissances administrantes;
  - c) Point de vue des territoires non autonomes;
  - d) Point de vue des experts.
4. Rôle du système des Nations Unies dans la fourniture d'une assistance aux territoires non autonomes : exposés du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres intervenants.
5. Recommandations sur la promotion du processus de décolonisation pour le reste de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.



**IV. Conclusions et recommandations**

22. À la 5<sup>e</sup> séance, le 24 mai 2007, la Présidente a présenté aux participants les conclusions et recommandations résumées ci-après.

**A. Rôle du Comité spécial quant à la facilitation de la décolonisation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme****1. Élimination du colonialisme, rôle du Comité spécial et plan d'action**

1. Le séminaire a confirmé que l'ONU joue un rôle utile dans le processus de décolonisation. Le mandat du Comité spécial représente un programme politique majeur de l'Organisation. L'Organisation des Nations Unies doit continuer de prêter son appui jusqu'à ce que toutes les questions de



16. Les participants ont déclaré que le Comité spécial devrait lancer, avec le Département de l'information, une campagne de sensibilisation du public afin de promouvoir dans les territoires une meilleure compréhension des options offertes par les résolutions de l'ONU sur la décolonisation en matière d'autodétermination, notamment dans le cadre de l'élaboration de programmes de travail pour différents territoires. Cette initiative devrait avoir pour objectif la diffusion d'informations et la sensibilisation de l'opinion dans les territoires, afin que les habitants comprennent mieux les options qui leur sont offertes en matière de statut politique légitime, conformément aux résolutions de l'ONU, y compris la Déclaration de 1960.
17. À ce sujet, les participants ont engagé le Département de l'information à continuer de diffuser des renseignements, notamment aux médias, aux organisations non gouvernementales et aux groupes de citoyens, grâce aux moyens de communication dont il dispose, et en tirant parti d'occasions telles que les séminaires régionaux et les missions de visite. Les centres d'information des Nations Unies pourraient participer à ces activités. Les participants se sont félicités de la publication en mars 2007 d'une brochure intitulée « What the United Nations can do to assist the Non-Self-Governing Territories » (Comment l'ONU peut venir en aide aux territoires non autonomes) préparée par le Département de l'information et le Groupe de la décolonisation du Département des affaires politiques, et qui est également disponible sur le site Web de l'ONU consacré à la





administrantes. Le Comité spécial étudiera la question de savoir s'il pourrait être utile de réitérer la demande de







**Territoires non autonomes**

Îles Caïmanes	Alden McLaughlin Orett Connor Suzanne Lookloy
Îles Falkland (Malvinas)**	Richard Davies
Gibraltar	Joseph Holliday Perry Stieglitz Francis Cantos
Montserrat	Claude Hogan Sylvia Gabriel
Îles Turques et Caïques	Jeffrey C. Hall Olinca Missick
Sahara occidental	Ahmed Boukhari

**Organismes du système des Nations Unies**

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Ronald Williams
Organisation mondiale de la santé/ Organisation panaméricaine de la santé	Gina Watson

**Organisations non gouvernementales**

Anguilla National Council of Women (Anguilla)	Lana Hoyoung
Grenada Education and Development Programme (Grenade)	Dessima Williams Gloria Payne-Banfield

**Experts**

Nicole Philip (Grenade)  
Howard Fergus (Montserrat)  
La Verne E. Ragster (îles Vierges américaines)  
Tregenza A. Roach (îles Vierges américaines)

**Observateurs**

Joseph Bossano (Gibraltar)  
William Drabble (Sainte-Hélène)

---

\*\* Il existe un différend entre l'Argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au sujet de la souveraineté sur les îles Falkland (Malvinas).

## Appendice II

### Message du Secrétaire général

En cette Semaine de solidarité avec les peuples des territoires non autonomes, je saisis l'occasion du premier message que j'adresse à une réunion organisée par le Comité spécial des Vingt-Quatre pour saluer cordialement tous ceux qui sont réunis à Grenade, dans le cadre du séminaire régional sur la décolonisation pour la région des Caraïbes. Je tiens à remercier le Gouvernement et le peuple grenadiens du généreux accueil qu'ils ont réservé à cette rencontre.

Aider les peuples du monde à devenir autonomes est l'un des objectifs essentiels de l'ONU depuis sa création. Sous ses auspices, près de 750 millions de personnes ont exercé leur droit à l'autodétermination et l'on peut véritablement considérer la décolonisation comme l'une de ses belles réussites.

Aujourd'hui, il reste 16 territoires non autonomes sur la liste de l'ONU. En tant qu'organe mandaté pour faciliter la décolonisation, le Comité spécial organise des séminaires comme celui-ci afin de

## Appendice III

### **Motion de remerciement au Gouvernement et au peuple grenadiens**

*Les participants au séminaire régional pour les Caraïbes,*

*S'étant réunis* du 22 au 24 mai à Saint-Georges (Grenade) pour passer en revue les étapes suivantes de la mise en œuvre de la deuxième Décennie internationale pour l'élimination du colonialisme,

*Ayant entendu* l'importante déclaration de M. Elvin Nimrod, Ministre grenadien des affaires étrangères,

*Prenant note* des importantes déclarations des représentants des territoires non autonomes,

*Expriment leur profonde gratitude* au Gouvernement et au peuple grenadiens pour avoir fourni au Comité spécial les installations nécessaires à la tenue de son séminaire, pour avoir contribué de façon remarquable au succès de celui-ci et, en particulier, pour avoir accordé une généreuse hospitalité et réservé une réception chaleureuse et cordiale aux participants au séminaire tout au long de leur séjour à Saint-Georges.